

D.F.M.S. ou D.F.M.S.A.

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE
(constituez UN SEUL dossier complet)

Vous devrez obligatoirement joindre tous les documents suivants dans votre dossier de candidature (article 6 de l'arrêté du 3 août 2010 modifié).
Tous les documents (y compris les photocopies) doivent être au format A4 (21x29,7 cm)

Nota 1 : Les candidats apatrides, réfugiés politiques ou bénéficiaires de la protection subsidiaire justifiant de leur statut en France, se reporteront au point D

Nota 2 : Laissez vos documents libres : pas d'agrafe, pas de trombone, pas d'attache pour papier et pas de ruban adhésif (type "scotch")

Nota 3 : Ne pas joindre de documents originaux (à garder pour l'inscription définitive en septembre 2018)

A) Documents à joindre par tous les candidats

1 **pochette plastique** transparente dans laquelle vous insérerez dans l'ordre suivant de présentation :

- **1 coupon réponse international** en cours de validité en 2019 : à vérifier lors de l'achat (**nouveaux coupons** à acheter dans le bureau de poste de votre **domicile en France ou à l'étranger** ; si vous ne pouvez vous en procurer parce qu'il n'est pas en vente, ce qui est le cas de certains pays, vous n'aurez pas à le joindre à votre envoi)
 - **puis les pages 1 et 2 du dossier N°1** dûment remplies et signées
 - **puis** les documents selon le cas, précisés **aux points 1 à 23** ci-dessous.
- 1 ■ photocopie lisible de la(des) pièce(s) d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité).
 - 2 ■ certificat de nationalité ou tout document officiel attestant la nationalité, l'un ou l'autre datant de moins de 6 mois au 15 janvier 2017 (traduction en français le cas échéant). Si **double nationalité**, veuillez joindre la photocopie des **deux** passeports / pièces d'identité.
 - 2A ■ attestation sur l'honneur de nationalité selon le modèle de l'**Annexe 1F**
 - 3A ■ attestation sur l'honneur d'inscription établie de façon manuscrite selon le modèle de l'**Annexe 1C**
 - 3B ■ attestation sur l'honneur de scolarité ou d'activité en 2017-2018 **et** 2018-2019 : **Annexe 1G**
 - 4 ■ photocopie certifiée (conforme) à l'original du relevé détaillé du cursus de formation spécialisée effectué à ce jour, établi par l'organisme compétent du pays où cette formation a été accomplie, selon le modèle de l'**Annexe 1D**
 - 5 ■ photocopie certifiée (conforme) à l'original de la traduction en français de ce relevé (1)
 - 6A ■ **lettre personnelle de motivation** adressée à "Monsieur le Coordinateur", rédigée à la main et de façon lisible sur papier libre faisant apparaître votre projet professionnel, vos objectifs en terme de formation ou de complément de formation ainsi que l'acquisition d'éventuelles techniques et l'intérêt de la formation postulée pour le développement des structures de santé du pays d'origine au candidat où du pays où il exercera,
 - 6B ■ un curriculum vitae détaillé selon le modèle de l'**Annexe 1H**.
 - 7 ■ joindre le **résumé en français** de votre thèse et le cas échéant de votre mémoire de spécialité et/ou de votre principale publication (avec tiré-à-part si possible ou photocopie/**Pas de CD** ni la thèse en entier, ni la clef USB).
 - 8 ■ photocopie certifiée (conforme) du **diplôme (ou titre)** de docteur en médecine ou en pharmacie
 - 9 ■ photocopie certifiée (conforme) de la traduction en français (1) du diplôme(ou titre) de docteur en médecine ou en pharmacie

B) En complément selon l'inscription postulée

B.1- Si vous postulez un DFMS

- 10 photocopie certifiée (conforme) de l'attestation officielle de l'**autorisation d'exercice** de la profession de médecin ou de pharmacien délivrée par les autorités compétentes du pays d'origine ou du pays d'obtention du diplôme ou du titre
- 11 photocopie de la traduction en français (1) de cette autorisation d'exercice.
- 12A un certificat de scolarité **original** (hors de France) pour l'**année 2018-2019** délivré par l'organisme compétent du pays dans lequel vous préparez votre spécialisation qui précisera le niveau d'études atteint et la spécialité postulée. En l'absence de ce certificat votre candidature sera refusée.

ANNEXE 1A - suite

- 12B traduction **originale** en français(1) du certificat de scolarité (hors de France) pour l'année 2018-2019.
12C un certificat de scolarité **original** pour toute inscription dans une **université française** pour **2018/2019**
13 tout document **officiel** (ministériel ou de la Faculté) confirmant la **durée** de la formation : cf. **Annexe 1D**

B.2. - Si vous postulez un DFMSA

- 14 photocopie certifiée (conforme) du diplôme (ou titre) de **spécialiste en médecine ou en pharmacie**
15 photocopie certifiée (conforme) de la traduction en français (1) du diplôme(ou titre) de spécialiste
16 photocopie certifiée (conforme) de l'attestation officielle de l'**autorisation d'exercice** de la profession de médecin ou de pharmacien **spécialiste** délivrée par les autorités compétentes du pays d'origine ou du pays d'obtention du diplôme ou du titre
17A photocopie de la traduction en français (1) de cette autorisation d'exercice de la spécialité.
17B un certificat de scolarité **original** pour toute inscription dans une université **française** ou **étrangère** pour l'année **2018-2019**

B.3 –Si vous avez été inscrit(e) dans une université en France (avant novembre 2018)

- 18 un certificat de scolarité délivré par l'**université française** auprès de laquelle vous avez été inscrit(e) **avant novembre 2018** en précisant l'année d'étude et le(s) diplôme(s) postulé(s)
19 photocopie certifiée conforme de l'attestation de réussite pour **chaque** diplôme obtenu en France.

C) Si vous êtes sélectionné(e) dans le cadre d'un accord avec une Faculté française

- 20 document justifiant d'un poste rémunéré, signé par le directeur de l'unité de formation et de recherche et le directeur du centre hospitalier universitaire ou de l'établissement de santé d'accueil en France qui compléteront l'**Annexe 1B**/document à ne fournir qu'**au plus tard le 15 avril 2019** (avec le dossier N°2)

D) Pour les apatrides, réfugiés politiques ou bénéficiaires de la protection subsidiaire

- 21 une pièce officielle justifiant de leur statut en France
22 à défaut des pièces 4,5, 8 ,9 ,10 ,11 ,12 ,13 ,14 ,15 ,16 ,17, tout document ou attestation sur l'honneur à rédiger en français (ou avec une traduction en français)
23 le cas échéant les justificatifs 18 et 19 pour ceux ayant pris une inscription en AFS ou AFSA en France

(1) Les documents écrits en langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction effectuée par un traducteur agréé auprès des tribunaux français ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives d'un Etat membre de l'union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.

DEPOT DU
DOSSIER

L'exemplaire complet du dossier (sans originaux), placé sous pochette plastique transparente, est à transmettre en un seul envoi au plus tard le 15 janvier 2019 :
- pour les candidats **ayant leur résidence en dehors de la France** en janvier 2019 : au service de coopération et d'action culturelle de l'**ambassade de France** ou du consulat général français du pays de résidence
- pour les candidats **justifiant d'une résidence en France en janvier 2019** et les personnes justifiant du statut d'apatride, de réfugié politique ou de bénéficiaire de la protection subsidiaire à :
Faculté de Médecine - Inscription en DFMS/DFMSA - 4 rue Kirschleger - 67085 STRASBOURG CEDEX

ANNEXES AU DOSSIER DE CANDIDATURE DFMS ou DFMSA

- **Annexe 1A** : Liste et ordre des pièces à joindre au dossier de candidature
- **Annexe 1B** : Attestation d'inscription dans le cadre d'un accord de coopération
- **Annexe 1C** : Attestation sur l'honneur pour les études effectuées (ou en cours) en France
- **Annexe 1D-DFMS** : Accord des autorités locales pour le séjour en France pour les DFMS
Durée de la formation hospitalière pour la spécialité postulée
- **Annexe 1D-DFMSA** : Relevé détaillé du cursus de spécialité pour les postulants au DFMSA
- **Annexe 1E** : Relevé détaillé des semestres hospitaliers accomplis par le(la) candidat(e)
- **Annexe 1F** : Attestation sur l'honneur de nationalité ou de double nationalité
- **Annexe 1G** : Attestation sur l'honneur de scolarité ou d'activité en 2017-2018 et 2018-2019
- **Annexe 1H** : Présentation du *curriculum vitae* détaillé
- **Annexes 1I** : Codification des DFMS et DFMSA et places ouvertes en 2018-2019 : l'arrêté ne sera connu qu'en janvier 2019
- **Annexes 1L** : Obligations vaccinales à entreprendre dès à présent